NUMÉRO
47
Sept
2017
0,50 €

# Sud

Solidaires
Unitaires
Démocratiques
www.sud-ct.fr

JOURNAL DE LA FÉDÉRATION DES SYNDICATS SUD
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

## ÉDITION SPÉCIALE : MACRON ATTAQUE !

**QU'ILS S'APPELLENT MACRON, FILLON OU AUTRES, ILS NE SONT QUE DES MARIONNETTES ! CE SONT DES PATRONS QUI TIRENT LES FILS ! LE MÉPRIS AFFICHÉ PAR LE PRÉSIDENT DANS SES DERNIÈRES DÉCLARATIONS, C'EST LE MÉPRIS DU PATRONAT, FACE À NOTRE CLASSE SOCIALE.**

**CoTe Sud • Le journal des adhérents des syndicats de la fédération SUD Collectivités Territoriales**
Siège : 70 rue Philippe de Girard 75018 Paris - Directrice de publication : Sylvie Assailly.
www.sud-ct.fr - contact@sud-ct.fr
*Impression : Chat Noir Impressions, 1 rue de la Jaunais de Mivois - le Vallon 35136 Saint Jacques de la Lande*
*ISSN : 1770-0868 - CPPAP : 0216 S 08030*

Union syndicale Solidaires

# ÉDITO

**Qu'ils s'appellent Macron, Fillon ou autres, ils ne sont que des marionnettes ! Ce sont les patrons qui tirent les fils ! Le mépris affiché par le président dans ses dernières déclarations, c'est le mépris du patronat face à notre classe sociale !**

Mais pour comprendre toutes cette arrogance, revenons sur ce qui a conduit l'ex-banquier MACRON au pouvoir.
Ne nous attardons pas sur la personnalité et le parcours d'un enfant gâté, de la grande bourgeoisie provinciale à la Présidence de la République en passant par le monde de la finance mondialisée, cela n'a rien d'exceptionnel et le passage entre ces mondes s'est fait en première classe, on le sait. MACRON a trouvé les tontons qu'il fallait, dans le monde de la politique et de l'économie pour se faire porter au pouvoir. Citons les Attali, Minc, Niel, Bergé, Pigasse, Drahi, et autres Parisot ... tous ces hommes et femmes, grenouillant dans les arcanes du pouvoir politique, du CAC 40 et des médias.
Plus que jamais ces mondes sont imbriqués et leur emprise est telle qu'ils propulsent leurs candidats aux élections.
De l'extrême centre, donc de droite libérale, Macron représente avant tout le système !
Oui, Macron n'est pas juste sorti de l'ENA en passant par la banque Rothschild. Il est surtout un vecteur important créant le lien entre les différentes sensibilités de la sphère capitaliste libérale. Il est le porte-étendard d'une certaine oligarchie politique, économique et médiatique... oligarchie en place depuis des décennies dictant une politique dont le seul objectif est de toujours enrichir les possédants sur le dos de ceux qui ne sont « Rien » !

Non, MACRON n'incarne pas « le renouveau de la politique », « la modernité », « la jeunesse », « le dynamisme ».
Au contraire, sa pensée est archaïque et n'est que l'accélération de politiques qui ont échoué !
Cependant, il serait trop facile de ne voir dans l'accession de MACRON que l'expression du talent du grand Capital pour porter un homme de paille à l'Elysée ; ce serait faire l'impasse sur la crise de notre classe et la faiblesse politique de nos représentants.

Entre rejet du Front national et désespérance programmatique, Macron est le reflet de ce vide. Cela se traduit d'ailleurs par une élection qui, si elle demeure valable aux yeux de la loi, n'a pas de légitimité populaire. Il n'est arrivé au pouvoir que par l'abstention et le vote blanc !
De la même manière, la mobilisation collective et la lutte sociale sont sapées par les valeurs d'individualisme soi-disant libérateur, de consumérisme, de relativisme idéologique et de bienveillance doucereuse qui constituent la bien-pensance actuelle. Macron n'a eu qu'à se baisser pour incarner ce monde de « bisounours » et « d'open-space collaboratif »...

Tout cela fait le jeu des patrons capitalistes qui veulent nous faire croire que pour créer des emplois, il faut faciliter les licenciements ; que pour améliorer le service public, il faut supprimer des fonctionnaires. Ils nous prennent vraiment pour des imbéciles !

Nous devrions servir leurs intérêts, travailler plus, être dans l'insécurité, ne pas faire attention à notre santé pour qu'ils se remplissent toujours plus les poches ? Et se sont toujours les plus faibles, les jeunes, les femmes, les moins diplômés qui sont touchés par la précarité érigée en principe ! La situation est alarmante, le contexte social inédit et l'urgence d'une insurrection des consciences est réelle ! Emparons nous des sujets ! Exprimons notre capacité de révolte ! Macron et le patronat tiennent l'économie et la politique, tenons la rue !

**Réunissons toutes nos forces pour battre le pavé jusqu'au bout, pour regagner notre dignité !**



DOSSIER MACRON ATTAQUE !

**Emmanuel MACRON, Président de la République, élu par une minorité de français, prétend incarner le renouveau de la politique française alors qu'il ne fait que continuer et amplifier des politiques qui ont fait la preuve de leur inefficacité économique et sociale pour les classes populaires et moyennes.
Seules les plus riches gagnent et vont continuer d'accroitre leurs profits. En attendant, pour le monde du travail, privé et public, pour les plus fragiles, les plus pauvres mais aussi pour leurs défenseurs, associations, syndicats, collectifs, lanceurs d'alerte, ce ne sont que des attaques et des régressions sociales.
La résistance n'est plus un choix, c'est la seule solution pour éviter que notre monde ne devienne invivable pour nous et les générations qui viennent.**

## UN PRÉSIDENT MAL ÉLU :
### QUAND UNE MINORITÉ S'IMPOSE À LA MAJORITÉ

Contrairement au discours médiatique, la victoire de Macron a été loin d'être écrasante. Quand on regarde attentivement les chiffres, sa légitimité démocratique reste fragile !

Avec 25,44% d'inscrits qui ne sont pas allés voter, selon les chiffres définitifs du ministère de l'intérieur, cette élection présidentielle enregistre le taux d'abstention le plus élevé pour un second tour depuis 1969.

Par ailleurs, plus de 4 millions d'électeurs (soit 8,6% des électeurs inscrits et 11,5% des votants) ont glissé un bulletin blanc ou nul dans l'urne lors de ce second tour.
Il s'agit d'un record absolu sous la Ve République. En définitive, Emmanuel Macron a été élu par seulement 43,6% des électeurs inscrits (20 703 694 électeurs), alors que le total de l'abstention et des votes blancs et nuls atteint 34% !

Sa légitimité à agir est encore plus mince ! Parmi les électeurs d'Emmanuel Macron au second tour, 43% disent avoir voté pour lui en premier lieu pour faire barrage à Marine Lepen. Selon le même sondage Ipsos/Sopra Steria pour France Télévisions*, 33% de ses électeurs disent avoir voté pour lui pour le renouvellement qu'il représente, seulement 16% pour son programme et 8% pour sa personnalité. 16% ont voté pour son programme !

**Quelle légitimité pour imposer celui-ci à l'ensemble des travailleurs ?**

**Jupiter, la tête dans les étoiles...**

## LOI TRAVAIL : UN EXEMPLE D'ILLÉGITIMITÉ DÉMOCRATIQUE

**En 2016, 71% des sondés répondaient être « mécontents », dont 36% de « très mécontents » de la loi travail « El Khomri ».**

En juillet 2017, concernant la "loi travail 2" dite « Pénicaud », les opinions sur le projet du gouvernement se divisent en trois tiers : 31 % sont «plutôt favorables» au projet du gouvernement, 36 % sont «plutôt opposés», et 33 % renoncent à se prononcer, faute de connaissance suffisante du dossier !

Malgré le battage médiatique pour répéter sur tous les tons et partout qu'une réforme est nécessaire et que c'est celle-ci qu'attendent les Français, ceux-ci sont encore hésitants.
Devant les sondages, les libéraux ont une explication : « Un lourd passé ».

Ainsi un économiste libéral (discourant à l'Express, BFMtv, les Echos, la Croix), à la lecture d'un sondage BVA pour La Tribune de juillet 2017, reconnait que : « les Français ont (par contre) de la peine à relier les attentes des employeurs, l'adaptation des lois à la diversité des entreprises ou la compétitivité de ces dernières avec une diminution du chômage, une meilleure protection des salariés et une meilleure réponse à leurs attentes. »

**En effet, les réponses obtenues à la suite de ce sondage, concernant l'Appréciation de l'impact des mesures de la réforme du code de travail – juillet 2017 sont claires :**

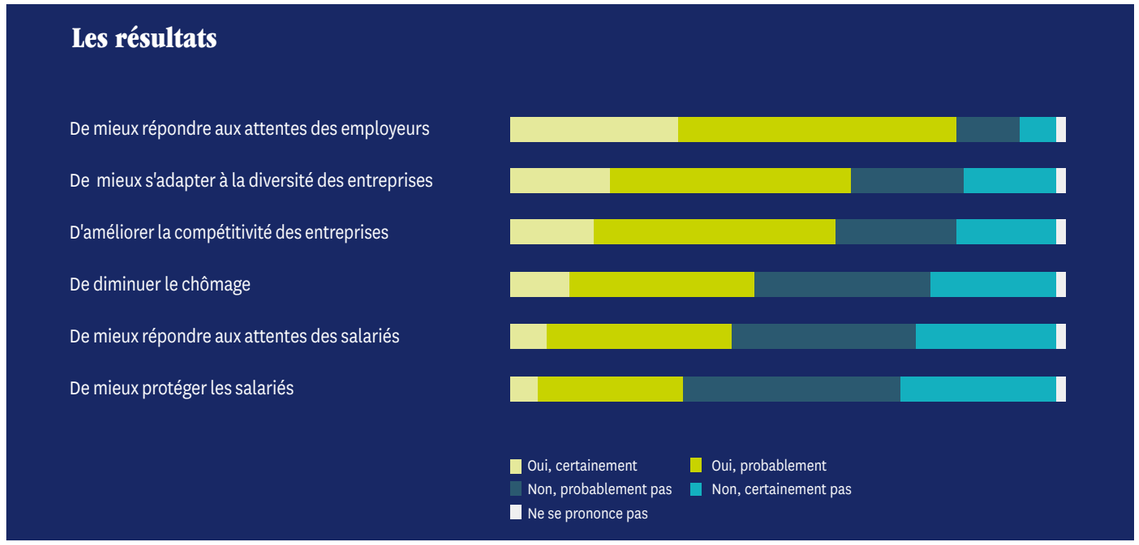


Mais les libéraux expliquent ce sondage ainsi : « À travers cette incompréhension de la convergence entre intérêts des salariés et intérêts de l'employeur, il y a à l'évidence un manque de culture économique et le lourd poids d'un passé de conflit et d'absence de dialogue qui se fait sentir. » C'est parce qu'ils manquent de « culture économique » et sont trop englués dans le passé que les « sondés » ne comprennent pas ! Ils ne réussissent pas, ils ne sont rien, mais en PLUS, ils sont trop cons pour comprendre !



DOSSIER MACRON ATTAQUE !

# ATTAQUE CONTRE LES SALARIÉS !

## CDI DE PROJET : PRÉCARITÉ SANS LIMITES

Ce contrat se veut l'équivalent des « contrats de chantier » utilisés dans le BTP : il permet à l'employeur de se séparer de son salarié une fois le chantier fini, sans avoir recours à un licenciement économique. C'est donc un CDI avec une fin programmée (comme un CDD sans terme précis).

C'est donc un CDI avec une fin programmée (comme un CDD sans terme précis). L'avantage de ce CDI pour l'employeur: pas d'indemnité de licenciement, mais aussi pas de limitation d'utilisation ou d'indemnité de fin de contrat comme pour les CDD. On peut déjà voir ce que cela donnerait dans la sous-traitance, où le patron pourrait embaucher en CDI de projets : le CDI se terminerait avec la fin de la prestation du donneur d'ordre. Bref, il semblerait que le gouvernement Macron ait fait sienne la phrase de Laurence Parisot : "La vie, la santé, l'amour sont précaires, pourquoi le travail échapperait-il à cette loi ?"

Il est aisé aussi d'entrevoir les conséquences pour nous, dans la Fonction publique, de ce que pourrait être la déclinaison de ce type de contrat. C'est loin d'être un scénario de science-fiction. Depuis la loi dite de « mobilité » avec l'introduction des CDI et le recours aux intérims dans les services publics, la contractualisation et la précarité fleurissent comme de mauvaises herbes dans les collectivités territoriales.
La déclinaison du CDI de projet serait l'aubaine pour les capitalistes qui rêvent de voir disparaître le Statut. La mise en œuvre du CDI de projet dans les collectivités, c'est permettre la généralisation des contrats de type « chargés de mission »... à coup sûr la disparition à terme de la fonction publique.

## DISPARITION DU COMPTE PÉNIBILITÉ : AU MÉPRIS DE LA SANTÉ !

**Le "compte pénibilité" deviendrait le "compte professionnel de prévention".**

De nombreux critères disparaissent telles les manutentions de charges lourdes et les postures pénibles. Le nouveau compte donnerait droit à un départ anticipé à la retraite si, et seulement si , « une maladie professionnelle a été reconnue » et que « le taux d'incapacité permanente excède 10 % ». Le gouvernement a donc trouvé le moyen d'écarter un nombre considérable de salarié-es du champ de la pénibilité alors qu'ils subissent des conditions de travail le justifiant. Pire, les patrons ne paieraient plus les cotisations servant à alimenter ce compte. Le financement des droits serait transféré à la branche excédentaire accidents du travail/maladies professionnelles. Inadmissible, quand ces excédents pourraient améliorer l'indemnisation des salarié-es malades ou souffrant d'un handicap.

# ATTAQUE CONTRE LES SALARIÉS !

## STAGNATION ÉTERNELLE

**Dans le privé, le gouvernement a reculé sur un point : celui de permettre de déroger au salaire de base des conventions collectives.**

Par contre, Macron prépare une nouvelle attaque contre les salaires : l'abandon de l'obligation de négociation annuelle. Le gouvernement mettrait fin à l'obligation des négociations salariales annuelles, en leur donnant un rythme triennal. Cela veut dire que les entreprises pourraient geler les salaires pendant trois ans !!!

## DEMISSION ET CHÔMAGE, LE FAUX ELDORADO

**L'annonce de la possibilité de toucher le chômage après une démission paraît alléchante. Mais ce dispositif ne serait valable qu'une fois tous les cinq ans. Ensuite, il pourrait bien être plus intéressant pour les entreprises que pour les salariés.**

Aujourd'hui, la rupture conventionnelle permet déjà aux travailleurs-euses de toucher au minimum les indemnités prévues par la loi et d'ouvrir un droit aux allocations chômage. Cette négociation est libre et le montant peut être plus élevé, notamment lorsque le rapport de force est favorable au salarié selon son emploi. Demain, avec cette réforme, la rupture conventionnelle disparaîtra de fait, la démission devenant plus intéressante pour le patron. Du perdant-perdant pour les salarié-es





# ATTAQUE CONTRE LES RETRAITES : DES PENSIONS PRÉCARISÉES !

**Le nouveau gouvernement s'appuie sur le Conseil d'Orientation des Retraites pour justifier son futur système de retraite à points :**

« les nouvelles prévisions du COR indiquent que le retour à l'équilibre, un temps prévu pour 2025, ne pourrait finalement intervenir qu'en 2040 ». Comment en est-on arrivé là ?
En modifiant les paramètres démographiques d'une étude sur l'autre : l'espérance de vie des hommes à l'âge de 60 ans passerait de 28 à 29,7 ans en 2060 : 1,7 an de retraite en plus à verser, soit un surcoût de 6 % ! Or, toutes les études constatent plutôt un ralentissement de l'augmentation de l'espérance de vie. Il s'agit en fait de préparer les esprits !

Déjà, la devise présidentielle « pour chaque euro cotisé, le même droit à pension pour tous » passe sous silence qu'actuellement déjà des périodes sont validées même si elles ne sont pas cotisées : maladie, chômage mais aussi les bonifications pour enfants.

La réforme entrainerait, de fait, des discriminations, notamment pour les femmes. Le système actuel est dit à prestations définies : on sait que la retraite du régime général sera calculée à raison de 50 % des 25 meilleures années ou sur l'indice détenu les 6 derniers mois pour les fonctionnaires. Avec un système par points, on passe à un système à cotisations définies : le montant de la retraite sera proportionnel à un capital virtuel (les points acquis) divisé par un coefficient dépendant de l'âge de départ et de l'espérance de vie (à cet âge de la retraite).

Selon Henri Sterdyniak (économiste à l'OFCE), "il n'y a plus de garantie du niveau des pensions, puisque tout dépend de la valeur du point. C'est une réforme pour les cadres et contre les ouvriers, qui met fin à la norme sociale qui dit 'tout le monde a droit à une retraite à un certain âge'". "Les salariés devraient choisir individuellement entre baisse de leur pension et report de l'âge de la retraite. Mais, à l'âge de 59 ans, seuls 40 % des salariés sont encore actifs. Dans un système qui n'assurerait un niveau de retraite satisfaisant qu'à ceux qui pourront travailler jusqu'à 65 ans, les autres se retrouveraient avec une faible pension."

**C'est la précarité généralisée tout au long de sa vie qui se profile, au détriment de la santé des travailleurs (contraints de s'user plus longtemps au travail) et qui signe la fin de la Solidarité entre les actifs et entre les générations !**

## CHÔMAGE : SUSPICION ET CONTRÔLE

**La première proposition de réforme serait de priver d'allocations un chômeur qui refuse un travail dès la troisième proposition (après deux refus). Cela serait aussi le cas si les recherches d'emplois étaient considérées comme "insuffisantes".**

Ces deux conditions impliquent le renforcement des contrôles déjà très sévères. Or, dans plusieurs pays dont le Royaume-Uni, toutes les études montrent que ce renforcement n'a eu au mieux aucun effet ou, au pire, un effet négatif sur les reprises d'emplois. Autre effet pervers, avec cette pression, les chômeurs retrouvent des emplois souvent instables et rebasculent très vite dans le chômage. Enfin de nombreux emplois peu qualifiés sont occupés par des personnes surdiplômées reléguant les sans-diplômes dans un chômage sans fin.

Deuxième proposition : la reprise en main de l'assurance chômage par l'État qui est pour l'instant gérée paritairement. Cela suppose la gestion à part égale entre les représentants-es des patrons et des employés-es. C'est le cas pour la caisse de sécurité sociale et chômage. La fin du paritarisme aurait comme conséquence des décisions unilatérales du gouvernement et donc la possibilité de baisser les allocations chômage au gré des désirs de l'État.

**Le montant des allocations chômage serait tributaire des choix financiers de l'État, un vrai danger, notamment en période de crise et avec le discours ambiant sur les déficits publics.**

# COTISATION SOCIALE : ARNAQUE EN TOUT GENRE !

**L'enfumage permanent continue ! La suppression de cotisations salariales (maladie pour 0,75 %, chômage pour 2,4 %) permettraient de ramener du pouvoir d'achat aux salarié-es. L'augmentation de 1,7 % de la CSG permettrait de compenser cette suppression de cotisations..**

Faux : pour les fonctionnaires, ne payant déjà plus d'assurance maladie (déjà transférée vers la CSG) et ayant une cotisation chômage moindre (le 1 % solidarité); l'augmentation de la CSG fera baisser le pouvoir d'achat, d'autant qu'aucune compensation n'est prévue à ce jour. Pour les salarié-es, au mieux, le pouvoir d'achat restera stable (c'est-à-dire bas).

Exemple : pour un salarié au SMIC, le gain serait de 20 € par mois. Et encore, il faudra attendre, puisque la baisse des cotisations se fera en deux fois sur l'année 2018 ! Il y aura bien une baisse de salaire pour tous et toutes dès janvier 2018. Plus généralement il y aura une régression du pouvoir d'achat car les prestations " maladie" seront forcément revues à la baisse entrainant un reste à charge toujours plus important pour les assurés. De même pour le chômage. Non seulement, les chômeurs vont voir leur ressources baissées car la CSG est aussi prélevée sur les allocations chômage, mais en plus on peut parier sur des contrôles renforcés et des radiations à la pelle pour alléger le budget des Assédics !

De plus la CSG est aussi prélevée sur l'intéressement et la participation. Pour l'ensemble du monde du travail la « Rolex », ce n'est pas pour tout de suite ! Pour les retraité-es aussi, la pilule sera amère : les pensions au dessus de 1200 euros par mois seront ponctionnées. Un retraité percevant une pension brute de 1500 € verrait une ponction supplémentaire de 25 € par mois. En fait, 60 % des retraité-es vont être affectés par une baisse de leurs revenus !

Le glissement progressif des cotisations sociales vers la CSG annonce certainement la fin de notre modèle social , la mort de la gestion paritaire de l'assurance maladie et de l'assurance chômage est programmée. C'est le programme du MEDEF et des gourous du néo-libéralisme qui se met en place : faire disparaitre l'ensemble des acquis protégeant les travailleurs et la population depuis 1945 !

# ATTAQUE CONTRE LES FONCTIONNAIRES : HARO SUR LES FONCTIONNAIRES ET LES SERVICES PUBLICS !

**Journée de carence, la suppression de 120 000 emplois, le gel des traitements… C'est parti !**

Pourquoi ? Trois éléments :

- Une donnée idéologique : selon le crédo libéral, l'Etat doit intervenir le moins possible, se resserrer sur des missions régaliennes et laisser le marché s'occuper du reste. Par ailleurs les fonctionnaires sont jugés improductifs et coûteux.

- Une donnée économique : les services rendus par la fonction publique s'ils étaient confiés au secteur marchand privé pourraient rapporter à celui-ci des profits.

- Une donnée politique : s'aligner sur la politique européenne actuelle pensée avant tout pour satisfaire les besoins économiques. L'objectif d'obtenir 60 milliards de réduction des dépenses publiques, démontre que ce gouvernement suit aveuglément les injonctions de Bruxelles. Le Pacte Européen Budgétaire signé en octobre 2012 n'a pas fini de faire des dégâts.

Parce que les sacro-saints dogmes de la stabilité budgétaire ne seraient pas respectés, le gouvernement (comme ses prédécesseurs) a trouvé les coupables : les fonctionnaires et les services publics accusés de grever les finances publiques. Le fait d'être à 3,2 % au lieu de 2,8% de déficit public rapporté à la richesse produite (PIB) pourrait prêter à rire si l'argument n'était pas utilisé pour nous serrer la ceinture. En effet, 0,4 % du PIB, c'est environ 8 milliards d'euros, soit 2 % des recettes de l'Etat. Il en est de même du discours catastrophiste d'une dette publique qui représenterait 97 % du même PIB. En oubliant que cette dette se rembourse sur 7 ans en moyenne, soit un « vrai » taux d'endettement de moins de 15 % par an. Quiconque ayant fait un crédit aura compris que comparer une dette totale à des revenus annuels est stupide.

On nous serine aussi que les prélèvements atteindraient le taux « record », de 56 % du PIB. L'idée véhiculée étant que l'Etat accaparerait ces 56 % de la richesse produite pour payer des fonctionnaires improductifs, « étouffant » ainsi l'économie réelle.

Or, la moitié de ces prélèvements est immédiatement ré-introduite dans l'économie sous forme de prestations sociales (logement, vieillesse, santé, famille...). Où va la seconde moitié? Principalement au fonctionnement des services publics, qui sont totalement (ou partiellement) gratuits et à la rémunération de leurs agents.
C'est un choix de société que nous défendons, à savoir la socialisation des besoins sociaux primordiaux combinée à une redistribution qui doit profiter au plus grand nombre. Les services publics sont notre bien commun !

## RÉMUNÉRATION AU MÉRITE :

**Macron et son gouvernement vantent les bienfaits du « mérite »** bien qu' il y ait un cadre général qui régit la rémunération des fonctionnaires. Et puis, le statut de la fonction publique le permet déjà et jamais l'individualisation de la rémunération n'a motivé les fonctionnaires ! La rémunération «au mérite» déjà mise en place par la PFR puis par le RIFSEEP est rejetée par l'ensemble des personnels. Elle a pour effet de désunir le personnel, de rompre le collectif de travail et n'apporte rien en terme de productivité.

**Nous revendiquons au contraire la réduction des écarts de rémunération, entre versants, entre catégories, et entre les femmes et les hommes. Cela doit se traduire par une harmonisation par le haut, ainsi que le transfert intégral de l'indemnitaire vers l'indiciaire.**

## GEL DU POINT D'INDICE
### LE POUVOIR D'ACHAT AU CONGÉLO

**Le gouvernement a annoncé le re-gel du point d'indice.** Ce n'est finalement qu'une demi-surprise car cette annonce qui considère les agents publics comme une variable d'ajustement des comptes publics n'est que la continuation de la politique menée sous la présidence de François Hollande et ses prédécesseurs... Le pouvoir d'achat des fonctionnaires a été laminé par le gel du point d'indice de 2010 à 2016. Il n'a pas été rattrapé par sa hausse de 1,2 % en deux fois (0,6% en juillet 2016 et 0,6% en janvier 2017) qui était d'abord une simple mesure pré-électorale prise dans le cas d'une candidature de François Hollande à l'élection présidentielle. En définitive, le niveau de vie des fonctionnaires à baissé de 18,5% en 7 ans ! Le problème du pouvoir d'achat des fonctionnaires est en fait le même que celui des salariés du secteur privé. Comme le rappelle régulièrement le Centre de Recherche et des Coûts (CERC), une forte impression de régression du pouvoir d'achat prédomine depuis de nombreuses années chez tous les salariés car la faible hausse du salaire net moyen est largement inférieure à la perte nette due à l'inflation.

## SUPPRESSION DE 120 000 FONCTIONNAIRES : UN PLAN SOCIAL CACHÉ !

**C'est parti 120 000 suppressions d'emplois sont annoncées (50 000 dans le versant Etat et 70 000 dans le versant territorial) dans la droite ligne des politiques menées précédemment par les présidents Sarkozy et Hollande. Ces politiques obéissant au dogme du pacte européen budgétaire, n'abordent la Fonction Publique que sous une logique comptable.**

Objectivement aujourd'hui, quelles sont les missions de service public qui peuvent encore supporter des suppressions d'emplois ? Toutes nos administrations exercent désormais leurs missions à flux tendu dans des conditions de travail dégradées qui nuisent à la santé des personnels et qui se traduisent par un service public défaillant envers les usagers. Aujourd'hui aucun service n'est en capacité de supporter de telles suppressions.

Faut-il rappeler que le numérique ne baisse pas la charge de travail mais transforme simplement les taches accomplie ? La proposition gouvernementale de transfert d'emplois vers des missions qui «répondraient à l'évolution de la société» correspond à un choix subjectif technocratique de certaines missions de service public par rapport à d'autres sans se soucier de ce que les citoyen-ne-s souhaitent vraiment en la matière..

De plus, ces choix budgétaires sont porteurs de politiques en totale contradiction avec la volonté affichée de rapprocher l'usager des services.

Non ! Ce n'est pas en affichant dans les écoles ou les hôpitaux des pseudos résultats statistiques que cela améliorera le service public. Ce n'est pas non plus en cassant l'égalité et la continuité du service public sur les territoires, déjà fortement impactés par une réforme territoriale désastreuse que l'on garantira un service public de proximité. Cela n'a pas de sens d'afficher tous les trois mois des pseudos indicateurs, de supprimer certains services à certains endroits, de digitaliser ou numériser à outrance (ajoutant aux problèmes de sécurité numérique déjà présents). Ce service public numérique prôné par le gouvernement Macron ne répond qu'à une froide logique budgétaire d'économies et occulte la nécessité de contact humain.

Au contraire, il accentue la désertification des territoires en limitant l'implantation des services publics déjà fragilisés. C'est sans doute une des raisons qui ont permis à l'extrême droite de proliférer. Ne pas répondre aux attentes des usagers et ne pas prendre les décisions qui s'imposent en la matière faciliteront encore plus le risque brun à l'issue de ce quinquennat. En revanche, ce qui a du sens, c'est de faire en sorte que chaque personne puisse avoir un égal accès de proximité à tous les services publics, dotés des moyens humains et financiers nécessaires, sur l'ensemble du territoire.

La Fonction Publique s'adapte constamment. Les problèmes rencontrés, à la fois par les fonctionnaires et les usagers sont bien souvent le résultat des baisses des moyens humains et financiers.

### STATUT : NOTRE PROTECTION !

Macron voudrait supprimer le Statut pour l'ensemble de la Fonction Publique et ne le conserver que pour quelques ministères « régaliens ». **C'est oublier que le statut est une protection pour les citoyennes et les citoyens. Il garantit la neutralité et l'indépendance des fonctionnaires. Il assure un égal traitement de tous les usagers. Pour ce faire, il inscrit des droits et des devoirs pour les agents qui les servent.** Pour toutes ces raisons, SUD CT revendique le maintien du statut et est opposé à **un recrutement sous statut réservé uniquement aux missions régaliennes.** SUD-Solidaires souhaite avant toute autre chose que le gouvernement ouvre une vraie réflexion sur les missions de services publics servies par la fonction publique. Ce n'est qu'après avoir défini le périmètre de ces missions, au regard des besoins réels des usagers, que l'on pourra ensuite aborder la question des moyens à mettre en œuvre pour les mener à bien.

# ATTAQUE CONTRE L'ENSEMBLE DU MONDE DU TRAVAIL

## APL À LA BAISSE : SANS LOGEMENTS FIXES À LA HAUSSE !

### Pas touche aux APL !

Le gouvernement annonce, parmi ses toutes premières mesures, une baisse des allocations (APL, ALF, ALS) de 5€ pour toutes et tous à partir d'octobre, suivie d'une réforme générale des APL et des aides sociales, afin de réduire ses dépenses, sans s'inquiéter de l'appauvrissant des locataires ni de la restriction de l'accès à un logement autonome. Certains prétendent que la baisse des APL entrainera une baisse des loyers : c'est un mensonge, le contraire a été démontré dans d'autres pays ... Pour beaucoup de locataires, 5 euros, ce n'est pas rien et cela représente de nouveaux sacrifices à la fin du mois sur l'alimentation, l'énergie, les soins, l'éducation, les loisirs ... Cette décision est d'autant plus brutale et injuste qu'elle épargne les rentiers du logement et les plus riches, qui ont reçu la promesse d'importantes baisses d'impôts.

Alors que les loyers n'ont jamais été aussi hauts et le nombre d'expulsions jamais aussi élevés, un tel choix annonce des dizaines de milliers de mises à la rue supplémentaires, ainsi qu'une aggravation de la précarité et des conditions de logement. C'est pourquoi une mobilisation générale des locataires et de tout ceux et celles qui sont en désaccord avec ces orientations est nécessaire afin que, dans le respect du droit à un logement décent pour toutes et tous, le gouvernement :
1) Revalorise les APL et les minimas sociaux au lieu de les baisser,
2) Applique et renforce l'encadrement des loyers !

## CAE CUI : FIN DES CONTRATS AIDÉS, RETOUR VERS LE CHÔMAGE !

**A partir du 1er juillet, avec effet rétroactif, les CAE et autres CUI ne sont plus financés, ni aucune nouvelle convention passée depuis le 7 août 2017 (à partir du 1er juillet, avec effet rétroactif).**

Les directions régionales de Pôle Emploi ont reçu une instruction dans ce sens pour ne plus en délivrer, (re)plongeant leurs actuel-les bénéficiaires dans la précarité sans aucune solution alternative. Ce sont des centaines de milliers de personnes qui voient aujourd'hui leur avenir menacé sans solution!
Dans les Fonctions Publiques, Territoriales, de l'Education Nationale et Hospitalière, les emplois financés par les CAE, CUI... sont des postes qui correspondent à des besoins réels et même en deçà des besoins.

La titularisation des travailleurs sous contrats aidés est donc un impératif. Les chiffres sont éloquents :

- 86 % des « bénéficiaires » n'ont pas eu d'autres propositions au moment d'entrer en contrat aidé !
- Les femmes (54%) et les personnes les moins qualifiées (62%) sont les plus touchées par leur baisse ou disparition !
- 6,2% des emplois dans les établissements sanitaires publics, 43,9% dans les associations et fondations, 17,4% dans les collectivités territoriales, 26,5% établissements publics d'enseignement sont des contrats aidés.

Et non, ce ne sont pas des subventions déguisées ! Ce sont, au contraire, des postes sous-payés, parfois sur-qualifiés, occupés par des travailleurs-euses qui faute de moyens demeurent dans la précarité. SUD revendique la titularisation à temps complet des salariés sur tous ces postes.





# UNE POLITIQUE DE REPRESSION : LA RÉACTION EN MARCHE !

## CONTRE LA DEMOCRATIE : L'ÉTAT D'URGENCE , UN COUP D'ETAT PERMANENT

Ce nouveau projet de loi constitue une régression sans précédent des libertés publiques et individuelles. On décide de banaliser des mesures d'exception en les inscrivant dans le droit commun au mépris des équilibres institutionnels et constitutionnels, mais aussi de l'autorité judiciaire. Le paradoxe de la situation, c'est qu'il a été démontré amplement que ces mesures n'avaient pas été efficaces durant l'état d'urgence, et l'on veut pourtant les inscrire de façon définitive dans notre droit. En réalité pour des raisons démagogiques.
Il s'agit d'un coup d'Etat institutionnel. C'est d'autant plus grave que ces derniers mois, on a constaté un dévoiement de ces dispositions d'exception, détournées de leur finalité première - la lutte antiterroriste - pour mieux criminaliser les mouvements sociaux. Le dernier rapport d'Amnesty International a clairement mis en évidence le recours abusif à l'état d'urgence pour interpeller ou contrôler des militants syndicaux ou écologistes. Si on pousse une telle logique, cette mise sous contrôle relève d'une inspiration autoritaire et face à un tel projet, tous les démocrates, qu'ils soient juristes ou non, devraient se mobiliser ensemble pour rappeler au gouvernement les principes fondamentaux de notre Etat de droit et de notre République

## CONTRE LES SYNDICATS ET ASSOCIATIONS : RÉPRESSIONS AU QUOTIDIEN ET VIOLENCES POLICIÈRES

La répression syndicale continue... Ces dernières années ont vu une augmentation de la répression syndicale et des violences policières. Lors des manifestations syndicales, Goodyear Amiens, PSA, Air France etc. et pendant les manifestations contre la loi travail, les exactions policières ont été nombreuses. Surtout la répression se manifeste aussi dans les suites judiciaires et les condamnations, souvent très lourdes, qui s'abattent sur la liberté de manifester et de s'opposer !

La répression ne frappe pas uniquement lors des manifestations : dans les entreprises et les services, la répression antisyndicale est une réalité quotidienne pour de nombreuses équipes militantes. Vexations, harcèlement jusqu'aux conséquences les plus tragiques, obstructions et entraves... la répression prend des formes différentes qui poursuivent un même but : réduire notre capacité de résistance et d'action collective.

Cette violence d'Etat s'exprime aussi durement à l'encontre des résistances écologiques : la politique de la peur pour faire taire les opposants est mise en avant, à l'exemple des luttes contre Monsanto, le TAFTA, le Barrage de Sivens, l'enfouissement des déchets nucléaires de Bures, l'aéroport de Notre-Dame-Des-Landes. Avec des conséquences tragiques comme la mort de Rémi Fraisse, et des blessés graves de plus en nombreux.
Les évènements qui ont eu lieu à Bure en témoignent :

" À Bure le 15 août 2017 le cortège d'environ 800 personnes n'avait jamais été aussi massif pour une manifestation non déclarée à Bure. Face à elle, la Préfecture a choisi délibérément une stratégie d'asphyxie et d'agression entraînant de nombreux-ses blessé-e-s. Le dispositif policier de la journée était deux fois plus important que celui mis en place lors de la manifestation du 18 février 2017, à savoir qu'une quinzaine de fourgons de gendarmes mobiles ont été comptabilisés, ainsi qu'un canon à eau. "

**Le dispositif policier**

Outre les pluies de lacrymos et l'usage du canon à eau, la police a utilisé des lanceurs de balle de défense, notamment au-dessus de la ceinture (ce qui n'est pas « légalement » autorisé), provoquant des blessures notables sur plusieurs personnes. Mais également de nombreuses grenades de désencerclement ou assourdissantes, tirées à la main mais aussi avec des lanceurs jusqu'à plusieurs dizaines de mètres derrière les lignes d'affrontement, entraînant de lourdes blessures.
Aujourd'hui, la manifestation devait se déployer entre Bure et Saudron, pour rejoindre le lieu où se trouve l'enceinte néolithique récemment découverte et appelée à disparaître sous les coups de pelleteuse de l'Andra. L'objectif était de poser un acte fort pour concrétiser l'opposition au projet CIGÉO. Nous refusons que l'Andra, qui empoisonne déjà le quotidien des habitants de la région, s'apprête à faire disparaître définitivement ces vestiges de notre passé tout en hypothéquant notre avenir.
Fouilles systématiques des véhicules, blocage de la manifestation à la sortie de Bure, salves de grenades lacrymogènes et de désencerclement dans les champs et les villages, tirs de canon à eau dans le petit village de Saudron (50 habitants) : les autorités n'ont reculé devant rien pour empêcher les 1000 opposants-es de manifester et ont blessé plusieurs personnes, dont certaines gravement. »

**Mais les violences et toutes les tentatives pour empêcher de manifester ne font qu'attiser un peu plus les colères légitimes – et partagée – contre les projets imposés.**

## LE CONTRÔLE À TOUT PRIX

**Partout en Europe, les états tentent de faire taire « les lanceurs d'alertes » afin de neutraliser toute résistance à l'ordre établi.**

**Sous couvert de lutte contre le terrorisme, avec la Loi sur le renseignement généralisé de la population, l'État français s'est doté d'un outil diabolique pour élargir et augmenter la répression de façon exponentielle.**

En parallèle, afin de se donner bonne conscience, des lois et de décrets renforcent la protection des lanceurs d'alerte dans l'administration. Ce n'est que de l'affichage. En réalité, ces dispositifs ne servent qu'à contrôler, voire museler la voix des lanceurs d'alerte. Cela est illustré par la mise en place des « référents déontologues », sans pouvoir et nommés par l'autorité locale, chargés de vérifier, au préalable, la véracité des plaintes. Tout concourt à museler la voix des citoyens et des agents !

## CONTRE LES MIGRANTS
### UNE POLITIQUE DE DROITE, D'EXTRÈME DROITE ?

Notre planète connaît la pire crise des réfugiés depuis la Seconde Guerre mondiale. Près de 60 millions de personnes victimes de conflits armés, de violences et de persécutions sont déplacées à travers le monde. Parmi elles, plus de 19 millions ont trouvé refuge dans un autre pays que le leur, dont 86 % dans un pays en développement. Les pays les moins avancés accueillent à eux seuls 25 % de ces réfugiés.

Or, comme le montre un rapport des Nations Unies sur les droits de l'homme des migrants, plutôt que de se préparer à recevoir dignement une petite fraction de ces réfugiés, les dirigeants de l'Union Européenne (UE) ont cherché à les empêcher d'entrer dans le bloc politique le plus riche du monde en érigeant des barrières aux frontières, en déployant un nombre sans cesse croissant de gardes-frontières, en investissant dans les technologies de surveillance et en cherchant à confier aux pays voisins, qui accueillent déjà de nombreux réfugiés, la responsabilité de filtrer les entrées.

On peut tirer un double bilan de cette stratégie de la Forteresse Europe. Premièrement, ces mesures n'ont pas atteint leurs objectifs mal inspirés : le nombre de migrants irréguliers entrés dans l'UE a atteint 500 000 en septembre, contre 280 000 pour toute l'année 2014. Certains de ces nouveaux arrivants fuient la misère, mais la grande majorité d'entre eux – hommes, femmes et enfants – sont des réfugiés qui fuient la violence et les violations généralisées des droits humains en Syrie, en Afghanistan, en Érythrée, en Irak, en Somalie et au Soudan.

Comme le, souligne François Crépeau, rapporteur spécial des Nations Unies : « N'allons pas prétendre que ce que font actuellement l'UE et ses États membres fonctionne. Les flux migratoires ne vont pas disparaître. La construction de clôtures, l'utilisation de gaz lacrymogène et d'autres formes de violence contre les migrants et demandeurs d'asile, la détention, l'obstruction d'un accès à des services de base tels que des abris, de la nourriture ou de l'eau et l'utilisation d'un langage menaçant ou de discours haineux ne parviendront pas à empêcher les migrants de venir ou de tenter de venir en Europe. »

Les discours haineux annonçant « le grand remplacement » et le cout de l'accueil des immigrés, ne sont pas seulement abjects et cyniques. Ils sont faux ! La 6 ème puissance économique mondiale a les moyens d'accueillir quelques migrants. Les pertes d'emplois des travailleurs Français sont plus le fait des délocalisations que de l'immigration. Notre résistance à cette idéologie de la haine doit être sans relâche.





## MANIFESTE : LA SOLIDARITÉ, PLUS QUE JAMAIS UN DÉLIT ?

**Bien sûr, la solidarité n'a jamais été inscrite dans aucun code comme un délit. Cependant, des militants associatifs qui ne font que venir en aide à des personnes en situation de très grande précarité, victimes de décisions dangereuses, violentes, voire inhumaines, se retrouvent aujourd'hui face à la justice.**

Procès d'habitants de la vallée de la ROYA « coupables » d'être venus en aide à des réfugié-e-s, avec la menace de lourdes sanctions. Mesures d'intimidation, poursuites - et parfois condamnations - de personnes ayant agi en soutien de migrant-e-s ou de Roms, à Calais, à Paris, à Norrent-Fontes, à Boulogne, à Loos, à Perpignan, à St-Etienne, à Meaux... On assiste depuis plusieurs mois à la recrudescence de cas où la solidarité est tenue pour un délit.
Il est clair que les autorités entendent faire plier les citoyennes et les citoyens qui n'adhèrent pas aux politiques de non accueil et de mise à l'écart des migrants, et qu'elles n'hésitent pas pour cela à les assimiler à ceux qui profitent de la vulnérabilité des exilé-e-s et les exploitent, passeurs et trafiquants en tout genre.
Alors que la justice française s'est prononcé le 10 février 2017 sur la situation de Cédric HERROU poursuivi pour aide à l'entrée et à la circulation d'étrangers en situation irrégulière, une récente mission d'observation (Amnesty International France) à la frontière franco-italienne révèle que les opérations de contrôle de la frontière portent atteinte au droit d'asile, ne respectent pas la législation française applicable aux contrôles aux frontières et ne sont pas conformes à la convention relative aux droits de l'enfant.

Cette mission, réalisée du 19 janvier au 26 janvier 2017, dans les Alpes-Maritimes a permis de dresser un constat précis des violations des droits humains des hommes, femmes et enfants, migrants ou réfugiés, qui franchissent la frontière franco-italienne pour rejoindre le territoire français.

À l'issue de cette mission, il est clair que les modalités du contrôle des frontières mises en place par les autorités françaises empêchent ou dissuadent des personnes d'entrer en France, sans qu'aucune considération ne soit réellement portée au respect de leurs droits et aux garanties légales encadrant ces procédures.
Dans la plupart des cas, les personnes contrôlées à la frontière se retrouvent privées de toute possibilité de faire valoir leurs droits, notamment celui de solliciter l'asile.
Les enfants non accompagnés ne font pas l'objet de l'attention requise par leur situation de vulnérabilité et les exigences de la législation française relative à la protection de l'enfance.
Cette mission a également mis en évidence le fait que ce sont précisément ces violations des droits humains commises par les autorités françaises qui ont contraint des citoyens à se mobiliser pour venir en aide aux personnes réfugiées et migrantes ; des citoyens qui, de façon paradoxale, se retrouvent, pour certains, poursuivis par l'État français.
Pour les ONG, il revient donc aux autorités françaises d'appliquer et de respecter l'ensemble des règles applicables du fait du rétablissement des mesures de contrôles aux frontières.

# ANALYSES : FRANCE ET INSTITUTIONS EUROPÉENNES AU SERVICE DU CAPITALISME

## LA MACRON-ÉCONOMIE CAPITALISTE ! TOUS POUR LES MACROS ...

**Deux poids, deux mesures ! C'est comme cela que l'on pourrait qualifier les dernières annonces du gouvernement « ni de gauche, ni de droite » d'Emmanuel Macron.**

D'un côté, il accélère sa marche vers l'austérité avec la loi « Travail » XXL, la hausse de la CSG ainsi que la suppression annoncée de 120 000 postes, le gel du point d'indice et la réintroduction du jour de carence pour les fonctionnaires. « En même temps », selon son expression favorite, Emmanuel Macron déroule le tapis rouge aux banques et à la finance. En décidant d'enterrer l'accord négocié depuis cinq ans pour la création d'une taxe européenne sur les transactions financières (TTF), bête noire de banquiers, Emmanuel Macron s'engage sur la voie d'une double régression. D'abord, il prive l'Union Européenne d'une mesure qui pourrait rapporter jusqu'à 35 milliards d'euros par an et ensuite piétine les engagements pris par la France lors de la COP 21 en matière de financement de la transition écologique et de soutien aux populations pauvres de la planète.

Ainsi, le président Macron veut profiter du Brexit pour attirer les banquiers et les traders de la City en annonçant l'abandon de la TTF européenne, la « simplification » de la fiscalité et la suppression de la taxe sur les hauts salaires. En même temps, Il rabote la TTF française qui ne taxera pas les transactions financières intra-journalières, mesure pourtant nécessaire pour stopper le « trading à haute fréquence », qui fait peser une menace croissante sur la stabilité des marchés. Alors que le spectre d'une nouvelle crise financière est sur toutes les lèvres, Emmanuel Macron commet une grave erreur en donnant la priorité aux intérêts du monde de la finance sur la lutte contre la spéculation.

Et les cadeaux du nouveau président à ses amis, et anciens collègues ne s'arrêtent pas là, avec le plafonnement forfaitaire à 30 % sur les revenus de l'épargne ou la transformation de l'ISF en impôt sur la fortune immobilière (IFI). Ainsi, selon une étude de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) publiées le 12 juillet 2017, les 10 % les plus riches vont concentrer « 46 % des gains des mesures fiscales à destination des ménages » prévues par le gouvernement.

**En fin de compte, dans la nouvelle France dessinée par Emmanuel Macron, il vaut mieux être banquier et riche, sinon on n'est « rien » !**





## L'EUROPE LIBÉRALE : AU SERVICE DES PATRONS AVANT TOUT !

La construction européenne a été pensée avant tout pour aider les dirigeants d'entreprise du continent (selon l'idéologie postulant que ce sont eux qui portent le progrès). Elle a enfourché, dans les années suivant la Deuxième Guerre mondiale, une aspiration réelle des populations européennes à en finir avec les frontières, les obstacles à la communication et les risques de guerres, et l'a retournée pour bâtir un nouveau carcan. Construites par en haut par un personnel politique dévoué au libéralisme et aux intérêts des grands groupes capitalistes basés en Europe, les institutions européennes ont été une arme économique au service de ces grands groupes, avec une monnaie et un marché unique dynamisant les pays exportateurs et leur ouvrant, dans les années 2000, le marché des entrants d'Europe de l'Est.

**Maître d'œuvre de l'agenda néolibéral**

Retournant l'une après l'autre les quelques politiques de solidarité commune qui lui avaient été utiles pour légitimer son décollage, dès les années 1980, l'Union Européenne a été maître d'ouvrage pour la mise en œuvre de l'agenda libéral de l'Ecole de Chicago dans tous les pays de l'UE.

Les outils antidémocratiques des institutions (Commission et Conseil, Banque centrale) les différents traités (Maastricht, Luxembourg, Lisbonne) ont été et sont les armes de guerre utilisées contre les droits sociaux des classes populaires, acquis au sein des Etats nationaux. Cet attirail a été renforcé en 2012 par le TSCG (Traité sur la Stabilité, la Coopération et la Gouvernance). Ce traité, avec la signature honteuse de Hollande et des députés PS, est un nœud coulant permanent, permettant un contrôle des budgets et des finances publiques de chaque pays de la zone euro. C'est lui qui cadre les politiques d'austérité visant à juguler les crises des dettes souveraines (comme celles nées du krach boursier de 2008).

**Confrontée à l'exacerbation de la recherche des taux de profits dans le contexte de faible croissance des dernières années, l'Union s'est consolidée comme proto-Etat, utile pour contraindre chaque gouvernement à des politiques d'ajustement structurel, sous prétexte de réduction de la dette et de discipline budgétaire. La Grèce et le Portugal ont subi avec force tous ces mécanismes de régression sociale et ce carcan institutionnel et bancaire (avec le MES, Mécanisme Européen de Stabilité, qui aide et renfloue les banques tout en imposant aux Etats le respect des règles du pacte budgétaire).**

**Nous avons donc bien affaire à une structure politique et économique cohérente, entièrement dévolue aux intérêts capitalistes, disposant de plusieurs attributs du pouvoir politique et économique, et fonctionnant en totale autonomie vis-à-vis de tout contrôle populaire.**

# DOSSIER MACRON ATTAQUE !

## ANALYSE SUR LE CAS MACRON : LA START-UP FRANCE !

*Une analyse de Frédéric Lordon (économiste).*

« Tout ce qu'opacifiaient les habitudes et les pratiques institutionnelles de ce qu'on peut déjà qualifier par anticipation d'ancien régime, va devenir soudain – est déjà devenu – clair comme un lac de montagne. Il fallait un peu d'acuité (pas beaucoup…) pour apercevoir dans le débonnaire conseiller régional premier secrétaire Hollande le fondé de pouvoir du capital – qu'il est réellement, et depuis très longtemps en fait. Mais l'oligarchie, sans doute exaspérée par l'urgence d'un début de dislocation, n'a plus la patience du long travail de la mise en forme, et porte maintenant au pouvoir directement l'un des siens, propulsé sans intermédiaire ou presque d'un emploi dans un autre.

**(…) La prise du pouvoir en direct par le capital, sans plus aucun effort de médiation, son programme outrancièrement de classe, l'inféodation des médias sous contrôle des puissances d'argent : tous les masques vont tomber.** Même la crise civilisationnelle, dont le corps social est profondément travaillé mais sans en avoir l'idée claire, va apparaître en pleine lumière, devenir comme une évidence, annoncée par la start-up nation, la **managérialisation** de la politique depuis le sommet d'un gouvernement de **co-workers** jusqu'à la base d'un parti de **helpers**. Et toute à son ravissement infra-culturel, la secte macronienne égocentrique – elle croit être « la France » alors que, par adhésion, elle ne représente en réalité que 10% de l'électorat ! –, cette classe nuisible assistée de tous ses porte-voix, va nous régaler de sa philosophie d'**open space**, de son impayable sabir, de ses visions de la vie et de sa pensée positive. L'écœurement général, au milieu d'un irrépressible sentiment de grotesque, va connaître de foudroyants progrès. Et avec lui, comme toujours dans les périodes de crise, la conscience politique.

**On peut donc au moins accorder à Macron son slogan : pour sûr, on est en marche ! Et même à grands pas. Tout promet d'aller beaucoup plus loin et beaucoup plus vite ».**

# DOSSIER MACRON ATTAQUE !

## CONCLUSION TEMPORAIRE

**Le capitalisme financier a beaucoup investi pour porter E. MACRON au pouvoir. Il attend un retour sur investissement. Pour l'instant il est « sur un nuage » comme le dit le patron du MEDEF, tant le gouvernement MACRON donne de gages en retour. MACRON est marqué par tous et sûrement pour longtemps comme étant « le Président des Riches » !**

De plus il accompagne sa « sale politique » d'un mépris et d'un cynisme sans nom envers les travailleurs, les retraités, les précaires, les fonctionnaires etc. et tous ceux qui s'opposent à sa vision des choses. Jamais, nous n'avions été insultés d'une manière aussi directe et sans tabou : fainéants, cyniques, extrêmes, « personnes qui ne sont rien », « fouteurs de bordel »... Combien de temps cela va-t-il durer ? Combien de temps allons-nous laisser ce bourgeois cynique et grandiloquent piétiner notre présent et sacrifier le futur de nos enfants ? Cela dépend de nous. Nous devons dès maintenant partout combattre ce gouvernement, ses députés ignorants et ambitieux et tous ses alliés. Et rejoindre toutes les initiatives, tous les combats qui se mènent et vont advenir, quelles que soient les étiquettes et la couleur des drapeaux !

**Repoussons les règlement de comptes à plus tard. Pour l'instant, organisons la résistance.**

**MACRON et le capitalisme veulent asservir les travailleurs-euses, en finir avec le syndicalisme et tous les défenseurs des opprimés ? Notre lutte doit donc être totale !**